

Réf: Dossier N° 044575

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRYSTAL HILL MONTESSORI INTERNATIONAL SCHOOL ABIDJAN » en abrégé « CHS ABIDJAN »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 336, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/09/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRYSTAL HILL MONTESSORI INTERNATIONAL SCHOOL ABIDJAN » en abrégé « CHS ABIDJAN »

Objet : - ENSEIGNEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE 9E TRANCHE, Lot 336, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mme NNAETO JENNIFER IFEYINWA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04493 du 11/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29215/GTCA/RC/2021 du 11/10/2021

